

LA CITÉ MUSICALE METZ recherche un/une

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION (H/F) – ORCHESTRE NATIONAL DE METZ

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg et de l'Allemagne, la ville de Metz se singularise par un dynamisme culturel qui la place dorénavant au niveau des grandes métropoles européennes.

Elle vient d'être désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz est née en 2016 du rapprochement du Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz et de l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de Metz (Arsenal, BAM et Trinitaires). La Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Avec plus de 300 000 spectateurs et visiteurs par an, la Cité musicale-Metz développe également un projet social et éducatif qui permet à toutes les générations et aux publics les plus éloignés des salles de concert de découvrir les plaisirs de la musique.

Les deux établissements gèrent un budget global de plus de 14M€ et s'appuient depuis début 2018 sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés dont 72 musiciens permanents.

Description du poste

Sous l'autorité de la Directrice administrative et financière de la Cité musicale-Metz, le/la Responsable de la production et de la diffusion est en charge de l'évaluation, de la coordination, de la mise en œuvre et de la diffusion des projets artistiques de l'Orchestre national de Metz. Les projets artistiques désignent l'ensemble de la programmation de l'Orchestre national de Metz : concerts et spectacles (dont programmation jeune public) à l'Arsenal, à la BAM, hors les murs à Metz ou en diffusion (tournées en région, en France ou à l'étranger), musique de chambre, résidences d'artistes, projets d'éducation artistique et culturelle, enregistrements, captations audiovisuelles, Démonstrations, autres projets spécifiques.

Avec son équipe composée de trois personnes, il/elle travaille en étroite collaboration avec le directeur musical et artistique de l'ONM, la responsable du service éducation et médiation et la direction technique de la Cité musicale-Metz pour mener à bien les missions suivantes :

Coordination artistique et planning

- Il/elle participe aux réunions de programmation avec le directeur musical & artistique et la directrice générale et en assure le suivi avec son équipe (mise à jour du document de programmation et du planning, vérification des disponibilités des artistes, etc.)
- il/elle coordonne les appels à projets auprès des musiciens pour les concerts de musique de chambre
- Il/elle organise les réunions de la Commission artistique
- Il/elle élabore le planning général de l'orchestre et en assure la bonne conformité avec les statuts des musiciens.
- Il/elle anime les réunions de production visant à assurer la coordination avec les différents services de la Cité musicale-Metz concernés : technique, communication, administration...Il/elle est responsable de la

bonne circulation à tous les services des informations concernant la programmation de l'orchestre. Il/elle a la responsabilité de renseigner les informations requises dans Heeds pour les concerts à l'Arsenal.

Production

- Il/elle assure l'évaluation financière et contractuelle des projets artistiques de l'Orchestre national de Metz : évaluation des effectifs, élaboration des budgets prévisionnels et évaluation des montages contractuels
- Il/elle assure, en lien avec son équipe, la négociation des cachets et l'élaboration des contrats : engagement des chefs, solistes et chœurs, contrats de cession avec les organisateurs, coproductions ou coréalizations, commandes, enregistrements... Il est responsable du respect de la réglementation applicable à l'engagement d'artistes ou d'ensembles et de la sécurité des contrats et conventions relevant de sa compétence
- Il/elle assure, en lien avec son équipe, la mise à jour et le suivi mensuel des budgets de production jusqu'aux budgets réalisés
- Il/elle assure, en lien avec son équipe, le suivi opérationnel et logistique des projets artistiques de l'orchestre à Metz comme en déplacement sur le territoire régional et national : organisation des transports, hébergement et accueil des artistes invités, catering, transport des musiciens et du matériel...
- Il/elle participe à l'évaluation budgétaire et organisationnelle des tournées internationales de l'ONM et assure leur mise en œuvre lorsqu'elles sont confirmées

Encadrement du personnel artistique / régie générale

- il/elle assure, avec son adjoint, l'encadrement du personnel artistique : élaboration des plannings annuels et tableaux de service mensuels, gestion des plannings individuels des musiciens, évaluation des besoins d'engagement d'effectifs supplémentaires, recrutement et élaboration des contrats des musiciens supplémentaires, suivi des montées de pupitre et instruments spéciaux, suivi des accords audiovisuels...Il/elle veille à la bonne répartition des services des musiciens et au suivi du décompte dans le respect des statuts.
- il/elle supervise le travail de la parthèque
- il/elle supervise l'organisation des concours de recrutement des musiciens de l'orchestre

Diffusion

- il/elle propose une stratégie de diffusion des concerts de l'Orchestre national de Metz (symphonique et musique de chambre) sur le territoire de la Région Grand Est, en France et à l'étranger. Dans ce cadre, il/elle est notamment en charge, avec son équipe de :
 - démarcher des organisateurs potentiels (scènes nationales, théâtres, collectivités territoriales, festivals...) directement ou en lien avec la directrice générale et le responsable des relations institutionnelles
 - entretenir la relation avec le réseau des partenaires existants et développer de nouveaux partenariats
 - assurer le suivi de la base de données de prospects et préparer des supports de diffusion en lien avec la direction artistique et la direction de la communication
 - travailler en étroite relation avec la régie et la direction technique afin de valider la faisabilité technique des concerts et l'adéquation entre les programmes et les salles
 - négocier les conditions financières des cessions et éventuelles coproductions
 - transmettre les informations sur les concerts en diffusion à la direction de la communication pour valorisation

Management

- Il/elle encadre et anime l'équipe production ainsi que la parthèque
- Il/elle représente, si nécessaire, la Directrice générale auprès des partenaires artistiques, diffuseurs...

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer.

FORMATION ET EXPERIENCE

- expérience confirmée au sein d'un orchestre symphonique
- Très bonne connaissance du secteur musical, des réseaux professionnels non seulement régionaux, mais aussi nationaux et internationaux

- Très bonne connaissance du fonctionnement d'un orchestre et notamment des spécificités de l'organisation du travail des musiciens. Une expérience en régie générale est un plus
- Connaissances juridiques approfondies en matière d'engagement des artistes, de contrats de cession et de droits d'auteur

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- Qualités commerciales et excellente capacité à communiquer et négocier
- Aisance relationnelle
- Réactivité et esprit d'initiative

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

- Capacités d'organisation, de planification et d'anticipation
- Expérience dans l'encadrement d'équipe et sens du travail en équipe
- Grande disponibilité
- Anglais courant
- La connaissance des logiciels StudioRégie et Heeds est un plus
- Permis B exigé

| | |
|---------------------|---|
| Type de contrat : | Statutaire ou contractuel à défaut. |
| Localisation : | Poste basé à la Maison de l'Orchestre - 31 rue de Belletanche - Metz (57). Le/la responsable de la production et de la diffusion est amené/e à effectuer des déplacements en France ou à l'étranger pour de la prospection ou du suivi. Travail en soirée et/ou le week-end. Horaires de travail irréguliers qui peuvent être répartis sur les 7 jours de la semaine. |
| Rémunération | Selon expérience et grille fonction publique territoriale |
| Candidature : | date limite le 22 octobre 2021 - CV et lettre de motivation à transmettre à l'attention de Sarah McKee, directrice administrative et financière, smckee@citemusicale-metz.fr |
| Prise de fonction : | Dès que possible |